



Edito

Place au budget !

Comme chaque année, le premier trimestre est largement consacré à la préparation du budget et à la finalisation des projets et travaux qui seront mis en œuvre en 2016.

Nous le savons tous, le budget de la commune subit toujours de plein fouet le niveau historiquement bas des dotations d'Etat reçues par Chavigny, aggravé depuis 3 ans par une baisse nationale généralisée.

Dans ces conditions difficiles, le choix et la priorisation des chantiers peuvent parfois tourner au casse-tête. Vous trouverez dans ce « 4 pages », les projets validés lors du vote du budget en Conseil Municipal le 24 mars dernier. Lors de cette même séance, les élus ont décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Autre chantier d'importance en 2016 : l'unification en une seule structure associative des équipes de l'Association périscolaire (APS) et de la MJC Lorraine œuvrant sur notre territoire. Le but est d'améliorer encore notre action envers l'enfance et la jeunesse. Les bénévoles, les techniciens jeunesse et les élus communaux préparent ainsi la prochaine rentrée scolaire de septembre au travers d'un beau travail collectif et participatif.

Vous le verrez au travers de la lecture des articles qui suivent, l'envie de faire « bouger » notre commune est toujours une réalité...

Bonne lecture et bon printemps !

Vivre Ensemble : RAPPEL

Tondeuses, motoculteurs,... (arrêté préfectoral du 26/12/96):

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison des nuisances sonores qu'ils peuvent provoquer, telles que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... ne peuvent être réalisés que:

- les jours en semaine de 8h00 à 20h00
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Plus d'informations : <http://www.bruit.fr>



Feux de Jardin : Brûler des végétaux dans son jardin est interdit par arrêté préfectoral (15 janvier 1987) par sécurité mais surtout par respect pour ses voisins. Tous déchets végétaux doivent être emmenés à la déchetterie à Neuves-Maisons.

Déchetterie : Localisation et Horaires d'ouverture :

832 rue Nicolas Cugnot	Lundi au vendredi 13h30-18h30
Zone industrielle Louis Pasteur	Samedi 9h-12h et 13h30-18h30
54230 NEUVES-MAISONS	Dimanche 9h-12h

Le « Vivre Ensemble » s'adresse aussi à nos amis les chiens et à leurs...maîtres :

De plus en plus d'habitants se plaignent, à juste titre, de retrouver des déjections canines devant chez eux, sur les trottoirs et voiries communales. Pour rappel, les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties se trouvant à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors de ces cas, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics (y compris ceux de l'espace Chardin où se retrouvent les enfants pour les TAP, les centres de loisirs...), les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Cinq points Canisac (sacs plastiques et poubelles)

seront installés d'ici peu dans le village afin de ramasser les déjections de vos animaux : Espace André Chardin, Placette de l'église, Chemin du Coucou côté aire de jeux, Chemin de la mine côté rue du Tram, intersection rue du Tram / rue des Castors / Allée Saint-Blaise.



Mémoire-Patrimoine-Environnement

Une nouvelle section va bientôt se créer au sein du Foyer Rural. Elle aura pour nom : « Mémoire-Patrimoine-Environnement ».

Elle regroupera les personnes intéressées par la protection et la sauvegarde du patrimoine et de l'environnement de Chavigny qu'ils soient architectural, culturel, historique ou naturel (paysage, espaces naturels, faune et flore).

Si vous voulez participer à l'aventure et nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter le Foyer Rural au 53, rue de Nancy.

2016 : des investissements ambitieux

Même dans un cadre budgétaire toujours plus difficile pour les collectivités locales, pas question de sombrer dans le pessimisme et l'immobilisme en terme d'investissement et de services à la population. Dans cette optique volontaire, les élus du Conseil Municipal ont choisi les travaux et les projets à mettre en œuvre sur Chavigny pour l'année 2016, au travers des Débats d'Orientation Budgétaire et du vote formel du 24 mars dernier. Tour d'horizon...

La voirie à l'honneur

Investir dans la voirie communale est toujours un investissement lourd avec peu ou pas de subventions possibles. Il convient donc de bien cibler les travaux, même si les besoins sont immenses.

Dans un premier temps, 113.000 € sont fléchés sur 3 « chantiers » distincts :

- Aménagement complet de la place de la Résistance, y compris la rénovation du parking
- Réfection de trottoirs et mise aux normes « Handicap » des 2 arrêts de bus « Petit Taverne »
- Aménagement de l'usoir situé au feu tricolore sous la mairie

Dans le cas d'attribution de subventions complémentaires, d'autres secteurs pourront être aménagés fin 2016.

Poursuite du programme de réhabilitation des écoles

La réhabilitation complète des bâtiments scolaires est certainement un des dossiers les plus lourds, en terme d'investissement. Elle a débuté il y a maintenant cinq ans et a permis de séquencer les travaux par tranche annuelle. Isolation thermique, toitures, nouvelles chaudières, mise aux normes Handicap, connexion internet filaire dans toutes les classes, nouvelle cour d'école en maternelle...

En 2016, nous choisissons, pour un montant de 46.800 € de :

- Achever le changement des fenêtres et portes en maternelle



- Repeindre (murs et plafonds) de deux salles de classe en élémentaire
- Mettre les bâtiments aux normes de sécurité et de conformité électrique actuelles

Ce programme de réhabilitation devrait prendre fin en 2017.



Assurer la sécurité des habitants

Outre les bâtiments scolaires, il y a d'autres domaines où il y a lieu d'œuvrer pour la mise aux normes de sécurité. En 2016, nous écrivons et mettrons en place le **Plan Communal de Sauvegarde** et le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs**. C'est « Espace et Territoires » (qui assure déjà la partie technique de notre nouveau Plan Local d'Urbanisme) qui assiste les élus dans cette tâche pour un coût de 4.300 €. L'église et l'Espace André Chardin subiront aussi une remise aux normes de sécurité pour un montant de 5.000 €.

De nouveaux poteaux incendie seront remplacés pour un montant de 3.330 €. Un défibrillateur sera également installé pour un montant de 2.000 €.

Une enveloppe de 20.000 € a été dédiée à la mise en sécurité et la fermeture (hors des horaires d'utilisation) du City Stade.



Et aussi...

En complément de ces projets spécifiques, d'autres investissements sont prévus :

- Complément de signalisation et balises routières (3.000 €)
- Remplacement d'outillage technique (3.000 €)
- Matériel Mairie : remplacement du photocopieur et du vidéoprojecteur, acquisition d'une armoire sécurisée pour les archives (11.200 €)
- Mobilier et matériel vidéo pour l'école élémentaire (1.700 €)
- Mobilier extérieur (bancs & tables), panneau d'affichage écoles, bornes de propreté canine (5.000 €)
- Fin de mission de la révision du Plan Local Urbanisme (2.200€)

Des subventions indispensables

Sans subventions et contributions diverses, peu de choses seraient envisageables pour notre commune. Nous avons déjà sollicité, avec une forte probabilité de les obtenir, un montant de 117.600 € d'aides pour les travaux et projets présentés ci-dessus. D'autres dossiers de demandes sont en cours d'élaboration. Si nous recevons des réponses positives pour ces subventions complémentaires, d'autres travaux sont envisageables avant la fin de l'année... Nous vous tiendrons alors informés de ces nouveaux projets !

Un premier trimestre riche et diversifié pour nos jeunes !

Programme chargé pour le **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** en ce début d'année : outre la finalisation de différents projets (installation d'une bibliothèque "libre échange" dans les écoles, organisation pour les plus grands d'une sortie à Verdun dans le cadre du centenaire de la première guerre mondiale, sensibilisation des habitants au ramassages des déjections canines...), des élections pour le renouvellement des jeunes élus ont également été préparées. Début mars, les adultes en charge du CMJ passaient dans les classes des élèves de CE2, de CMI et CM2, afin de donner les informations nécessaires. A l'issue de cette rencontre, les jeunes intéressés ont pu faire acte de candidature et mener leur campagne électorale, notamment en rédigeant leur profession de foi ; celle-ci manuscrite, dactylographiée ou illustrée par des dessins permettait à tous les élèves de faire leur choix.



Le 23 mars, après un dernier passage des candidats dans les classes concernées, avaient lieu les élections du CMJ. Munis de leur carte d'électeur, les élèves étaient invités à se présenter devant le bureau scrutateur, tenu par les différents candidats, puis à passer dans l'isoloir, avant de déposer leur bulletin dans l'urne.

Ont ainsi été élus : en CE2 Alexandra Schwarz et Robin Denommé-Bru, en CMI Maëva Régnier, Manon Nodari, Lucy Tailpied, Lucie La Rocca et Aymeric Maréchal, et en CM2 Lauryn Bonnetier, Camille Nodari et Hippolyte Chevallereau.

Le 02 avril, lors de l'installation du nouveau CMJ, Hippolyte Chevallereau a été élu maire junior et Lucie La Rocca maire adjointe. Félicitations aux jeunes élus et merci pour leur engagement citoyen !



Ces élections ont été ponctuées par la visite de l'Assemblée Nationale le 05 avril pendant les vacances de printemps.



Le 13 mars, à l'occasion du **loto annuel du Comité des Fêtes**, les jeunes du CMJ et du Conseil des ados ont organisé leur traditionnelle tombola, permettant de gagner un panier garni. Cette année, la somme récoltée a été de 160 euros, et les

jeunes ont décidé d'en faire profiter une association **burkinabée chargée de développer des crèches dans les villages**. Outre une action généreuse, c'est le début possible d'une belle amitié avec cette association : Donatien Darga, responsable de l'association et nous-même étant favorables à un rapprochement **entre les enfants de Chavigny et une école burkinabée**.



Le vendredi 04 mars, la présence de nombreux parents à **l'Assemblée Générale de l'Association Accueil Périscolaire de Chavigny (APS)** témoignait de leur intérêt pour cette association ; ce moment convivial permettait aussi de rappeler le partenariat efficace avec la MJC Lorraine, aussi bien pour les temps d'accueil et de restauration que pour les activités péri-éducatives (TAP). Et, voilà, le lien est fait ! Comment parler de la jeunesse sans omettre les TAP ?

Le dernier cycle des TAP a mobilisé petits et grands, enseignants et animateurs pour **la préparation du carnaval**, qui avait pour thème, cette année, "la mer et les poissons", 01 avril oblige !



Vous avez été nombreux à répondre présent et avez pu découvrir des poissons colorés, de petits crabes, des méduses, des raies, des princesses, des héros en tout genre... Outre le plaisir d'être déguisés, les enfants avaient préparé différents spectacles (chant, danse, art du cirque...) et ont participé aux jeux organisés par les animateurs.



C'est dans le verger conservatoire que Monsieur Carnaval a été brûlé ; il avait pris la forme, cette année, d'un requin et d'une pieuvre, réalisés par les enfants de maternelle et CE2.



L'APS associée à la MJC Lorraine organisaient le 26 mars sa traditionnelle **chasse aux œufs** : près de 60 enfants sont venus explorer le verger conservatoire à la recherche des œufs en chocolat laissés par le lapin de Pâques.

Du côté des associations

Radio Déclic fête ses 30 ans



À cette occasion elle organise une grande fête à la salle de l'Arsenal de Toul les 21 et 22 mai 2016.

Durant deux jours venez partager ce moment et profiter des nombreuses animations.

Au programme: ateliers participatifs (création d'instruments de musique, création sonore, atelier reportage et édition de son, lecture, rallye son...); spectacles (humour, musique, théâtre...); conférence, débat; direct radio; soirée-concerts Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges !

Rendez-vous: le **Samedi 21 mai** 10h-02h30 (inauguration à 17h et début des concerts à 17h) et le **Dimanche 22 mai** 10h-20h30 (concerts dès 14h). Infos : www.radiodeclic.fr ou 0383639090.

Foot : nouveau bureau à l'AS Chavigny :

L'AS Chavigny compte une trentaine de licenciés répartis entre les vétérans et les jeunes débutants. Un nouveau bureau a été élu le 05 novembre 2015 :

Président : Thierry Lanieu

Vice- présidents : Didier Nus et Didier Robardet

Trésorier : Lionel Simonaire

Secrétaire : Thierry Hartzheim

Membres actifs : Agnès Grandjean, Pierre Filhon, Didier Discours, Bruno Corazzi et Brandon Lahaye.

Le SLUC Tennis fait peau neuve



Depuis sa création dans les années 1980, le SLUC tennis, basé au Clair Chêne, continue de proposer très régulièrement tournois et activités variées, pour le plaisir de sa petite soixantaine d'adhérents. Les courts accueillent notamment un tournoi en août, qui l'an dernier a vu plus de cent joueurs amateurs s'affronter sur la terre battue des trois terrains extérieurs. Ceux-ci sont, le reste du

temps, mis à disposition des cotisants et licenciés du club qui peuvent venir s'entraîner plusieurs fois par semaine s'ils le souhaitent, tout en profitant des terrains couverts lorsque la météo ne permet pas de jouer sur terre battue.

Cette année, le club participera également à la Fête du Tennis organisée par la Fédération Française de Tennis : le **samedi 28 Mai 2016**, le club ouvrira ses portes à tous les visiteurs désireux de découvrir ce sport. Ce sera l'occasion pour ceux qui le souhaitent de tenir une raquette pour la première fois et de rencontrer l'équipe de bénévoles qui participent au bon fonctionnement des structures et de l'association. D'autres travaux d'envergure seront également engagés cet été et concerneront les deux courts intérieurs : le revêtement actuel sera remplacé par une résine. Les élèves de l'école primaire de Chavigny qui découvriront le tennis à travers leurs Temps d'Activités Périscolaires (TAP) à partir d'Avril verront des terrains tout neufs pour les accueillir l'an prochain. De même, les deux cours adultes, débutants et classés, actuellement dispensés chaque mardi soir, profiteront de ces travaux. Le club a par ailleurs comme projet d'ouvrir, à partir de la rentrée de **septembre 2016**, une école de tennis pour les enfants. D'autres actions passées (sécurisation des locaux) et futures (aménagement du club house pour les joueurs) sont également à noter et ont pour objectif un accueil dans les conditions les plus agréables possibles des tennismen en herbe ou confirmés qui seront amenés à fréquenter les locaux.

N'oubliez pas la newsletter de Chavigny !

Rendez-vous sur la page d'accueil du site internet de la commune (www.ville-chavigny.fr), renseignez votre adresse mail,

en bas de page, sous la rubrique « inscription à la lettre d'information » puis cliquez sur le bouton « s'inscrire ».

Vous recevrez les nouvelles de Chavigny sur votre boîte mail !



Agenda : autour de l'Espace André Chardin

Dimanche 08 mai : Commémoration et animation préparée par le CMJ et le Conseil des ados

Dimanche 15 mai : Vide-greniers organisé par le Comité de Fêtes

Samedi 28 mai : Fête du Tennis au SLUC Tennis (Clairs Chênes)

Dimanche 29 mai : Derby d'attelage par Lorraine Attelage

Samedi 04 juin : « 40 ans du Foyer Rural » : animations et jeux à partir de 14h et repas dansant dès 19h30

Dimanche 19 juin : Marche gourmande organisée par la CCMM

Vendredi 01 juillet : Kermesse des Ecoles suivie du repas de l'Association Périscolaire de Chavigny

Vendredi 08 juillet : Fête Nationale avec le Comité des Fêtes

Dimanche 25 septembre : Course de caisses à savon par le Comité des Fêtes

Dimanche 02 octobre : Repas des Aînés organisé par le CCAS

Numéros utiles

Mairie : 03 83 47 24 32

Du Lundi au Jeudi : de 14h00 à 18h00

Le Vendredi : de 14h00 à 16h00

www.ville-chavigny.fr



Déchetterie Moselle-Madon : 03 54 95 62 41

CCMM : 03 83 26 45 00

Collectes des ordures ménagères et emballages recyclables

Ordures Ménagères (poubelle noire) : ramassage effectué tous les mercredis matin

Emballages recyclables : ramassage effectué le vendredi sur 2, les semaines paires